Expression orale

Infos pratiques

- **ECTS** : 3.0
- **Nombre d'heures** : 24.0
- **Langue(s) d'enseignement** : Français
- **Niveau d'étude** : Baccalauréat ou diplôme équivalent
- **Période de l'année** : Enseignement premier semestre
- **Méthodes d'enseignement** : En présence
- **Forme d'enseignement** : Travaux dirigés
- **Composante** : Philo, Info-Comm, Langages, Littératures & Arts du spectacle
- **Code ELP** : 4L1DA204

Présentation

Activités de production orale (jeux de rôle, simulations, etc).

Objectifs

Les activités d'expression orale sont une mise en situation des points de langue abordés à l'écrit adaptés au niveau A2.

Évaluation

Pour tous les enseignements, l'évaluation repose sur le contrôle continu, impliquant assiduité (pas plus de trois absences autorisées pour un EC) et ponctualité (les retards ou les départs anticipés à un EC sont décomptés en conséquence). La note finale repose sur la moyenne des notes acquises lors du contrôle continu et de la note du partiel de fin de semestre. Le partiel a pour but de vérifier les compétences acquises lors du semestre.

Pré-requis nécessaires

Niveau A1 du CECRL.